SCOT/PLU/PLUI/CARTE COMMUNALE DOCUMENTS A TRANSMETTRE

TABLEAUX SYNTHETIQUES

			SCOT			
	Elaboration et r	évision générale	modification		modification simplifiée	
	Documents à transmettre		Documents à transmettre		documents à transmettre	
	préfecture ou Sous-préfecture	DDT SASE/SANO	préfecture ou Sous-préfecture	DDT SASE/SANO	préfecture ou Sous-préfecture	DDT SASE/SANO
prescription	délibération en 2 exemplaires		arrêté en 2 exemplaires		arrêté en 2 exemplaires	
arrêt	délibération en 2 exemplaires+dossier du projet papier	1 dossier papier + 1 dossier numérique				
			semaines avant le début de l'enquête : un dossier du projet	Au plus tard 3 semaines avant le début de l'enquête : un dossier du projet papier+numérique	Au plus tard 3 semaines avant le début de l'enquête : un dossier du projet papier	Au plus tard 3 semaines avant le début de l'enquête : un dossier du projet papier+numérique
approbation	délibération en 2 exemplaires+dossier papier+copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur	1 dossier papier + 1 dossier numérique	délibération en 2 exemplaires+dossier papier+copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur	1 dossier papier + 1 dossier numérique	délibération en 2 exemplaires+dossier papier+copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur	1 dossier papier + 1 dossier numérique

PLU/PLUI								
	Elaboration et révision générale		révision allégée		modification		modification simplifiée	
	Documents à transmettre		Documents à transmettre		Documents à transmettre		Documents à transmettre	
	préfecture ou Sous-préfecture	DDT SASE/SANO	préfecture ou Sous-préfecture	DDT SASE/SANO	préfecture ou Sous-préfecture	DDT SASE/SANO	préfecture ou Sous-préfecture	DDT SASE/SANO
prescription	délibération en 2 exemplaires		arrêté en 2 exemplaires		arrêté en 2 exemplaires		arrêté en 2 exemplaires	
arrêt	délibération en 2 exemplaires+dossier du projet papier	1 dossier papier + 1 dossier numérique						
			un dossier du projet+invitation à la réunion d'examen conjoint	un dossier du projet+invitation à la réunion d'examen conjoint	Au plus tard 3 semaines avant le début de l'enquête : un dossier du projet papier	Au plus tard 3 semaines avant le début de l'enquête : un dossier du projet papier+numérique	Au plus tard 3 semaines avant le début de l'enquête : un dossier du projet papier	Au plus tard 3 semaines avant le début de l'enquête : un dossier du projet papier+numérique
approbation	délibération en 2 exemplaires+dossier papier+copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur	1 dossier papier + 1 dossier numérique	délibération en 2 exemplaires+dossier papier+copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur	1 dossier papier + 1 dossier numérique	délibération en 2 exemplaires+dossier papier+copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur	1 dossier papier + 1 dossier numérique	délibération en 2 exemplaires+dossier papier+copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur	1 dossier papier + 1 dossier numérique

Carte communale				
	Documents à transmettre			
	préfecture ou Sous-préfecture	DDT SASE/SANO		
après enquête publique	En 2 exemplaires : délibération+dossier+ rapport et conclusions du commissaire enquêteur			
après arrêté d'approbation du préfet		1 dossier papier + 1 dossier numérique		

CONTROLE DE LEGALITE URBANISME

TABLEAU SYNTHETIQUE

acte	transmission contrôle de légalité	délai de transmission à compter signature	documents à transmettre
certificat d'urbanisme informatif	NON		
certificat d'urbanisme opérationnel	OUI	15 jours	arrêté+dossier
Permis de construire	OUI	15 jours	arrêté+dossier
permis de construire modificatif	OUI	15 jours	arrêté+dossier
permis de démolir	OUI	15 jours	arrêté+dossier
retrait permis de construire	OUI	15 jours	arrêté+dossier
retrait permis de démolir	OUI	15 jours	arrêté+dossier
permis de construire tacite	OUI		dossier
déclaration préalable non opposition	OUI	15 jours	décision+dossier ou uniquement dossier
retrait déclaration préalable	OUI	15 jours	décision+dossier
permis d'aménager	OUI	15 jours	arrêté+dossier
projet partenarial urbain	OUI	15 jours	arrêté+dossier
SCOT approbation	OUI	15 jours	En 2 exemplaires : délibération approbation organe délibérant et dossier soumis à approbation, copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur,
Modification SCOT approbation	OUI	15 jours	En 2 exemplaires : délibération approbation organe délibérant et dossier soumis à approbation, copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur,
PLU approbation	OUI	15 jours	En 2 exemplaires : délibération approbation organe délibérant et dossier soumis à approbation, copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur,
PLU approbation modification simplifiée ou autre	OUI	15 jours	En 2 exemplaires : délibération approbation organe délibérant et dossier soumis à approbation, copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur,
PLUi approbation	OUI	15 jours	En 2 exemplaires : délibération approbation organe délibérant et dossier soumis à approbation, copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur,
PLUi approbation modification	OUI	15 jours	En 2 exemplaires : délibération approbation organe délibérant et dossier soumis à approbation, copie rapport et conclusions du commissaire enquêteur,